



Forum: News

Topic: La justice américaine met fin au peer to peer de Limewire

Subject: La justice américaine met fin au peer to peer de Limewire

Posté par: frecel

Contribution le : 28/10/2010 13:51:25

C'est une information officielle. Limewire est sous le coup d'une injonction lui ordonnant d'arrêter de distribuer et de supporter son logiciel de partage de fichiers. Télécharger ou partager des fichiers contenant des contenus sous copyright sans autorisation est illégal », peuvent lire les internautes sur la page d'accueil de Limewire.

Le site de partage de fichiers aux 50 millions de visiteurs mensuels est sous le coup d'un injonction judiciaire. Plusieurs maisons de disque (Arista Records, Sony BMG Music Entertainment, Capitol Records, Motown Record Company, Virgin Records, Warner Bros Records) poursuivent Limewire pour infraction au droit d'auteur.

Un come-back annoncé

agrandir la phot L'injonction, accessible depuis le site Internet, rappelle que le tribunal américain a reconnu Limewire coupable de contrefaçon dans la mesure où « il encourageait intentionnellement ses utilisateurs à violer le droits d'auteur ». La justice a retenu que le service « avait fait sa promotion auprès des utilisateurs de Napster, connu lui-même pour avoir violé le droit d'auteur ».

« Naturellement, nous sommes déçus par la tournure qu'ont pris les événements », ont déclaré les équipes du site dans un communiqué. Limewire explique être en train de développer un nouveau modèle de distribution de fichiers musicaux en coopération avec l'industrie du disque. Et entend bien faire son come-back très bientôt.

Le fait que Limewire ne puisse plus proposer son client Bittorrent n'aura en pratique que peu d'impact (le logiciel est disponible sur de nombreux sites encore, dont le nôtre) et il existe pléthore de logiciels qui permettent d'utiliser le réseau décentralisé Gnutella, tels FrostWiRE

Source 01net